

Lettre ouverte à Madame le Maire de Bougival

Concerne la Modification du POS

Madame le Maire,

Nous prenons la liberté de vous adresser cette lettre suite à la parution dans le Parisien de lundi de l'article « **Bougival - Le showroom automobile fait des vagues** ». Il vous a été donné d'émettre votre avis sur nos positions, sans que nous ne puissions y répondre.

Nous nous référons aux propos rapportés par le journaliste qui ne reflètent peut-être pas nécessairement ce que vous avez exprimé. Néanmoins :

Nous pensons, en particulier, que vous n'ignoriez pas que nous avons su par Mercedes qu'ils avaient eu votre accord pour que le POS soit modifié afin de rendre constructibles les terrains qui ne le sont pas sans cette modification soumise aujourd'hui à l'Enquête publique. Ceci les a amenés à acheter de façon ferme, sans clause suspensive, les terrains en mars 2009.

Vous dites que l'opération Mercedes présente « un intérêt général ». L'intérêt nous apparaît surtout pour Mercedes qui a acheté des **terrains non constructibles**. La modification du POS lui permettrait d'acquérir **8400 m² de droits à construire**. Non seulement cela leur donnerait la possibilité de stocker des voitures usagées sur 4 ou 5000 m² mais, de plus, en revendant les droits à construire, ils feraient une substantielle plus-value. Les 30 logements et la trentaine d'emplois que cela apporterait à Bougival sont peu de choses en regard de ce que cela pourrait être si l'on prenait le temps de réfléchir à un usage mieux adapté à l'environnement et aux intérêts de la commune.

Vous dites que Bougival ne pouvait, en raison de la participation de la société à hauteur de 40% de la taxe professionnelle, refuser à Mercedes qu'elle reproduise ce que Renault avait abandonné il y a quelques années : une grande surface pour la vente de voitures d'occasion ? Il suffisait que vous vous en teniez au règlement du POS qui l'interdit.

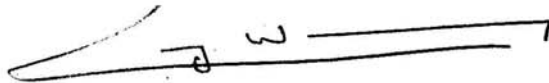
Vous dites qu'il s'agirait d'une « anomalie » du POS . Non ! C'est l'expression de la volonté des rédacteurs de l'époque d'interdire que ne se perpétuent des activités commerciales en ces lieux. Les orientations du SDRIF vont d'ailleurs dans le même sens.

Indépendamment des considérations urbanistiques, comment croire que Mercedes exercera durablement une activité que Renault a choisi de déplacer à Orgeval et que Peugeot, hier, Volkswagen, aujourd'hui, ont abandonné à Bougival ?

L'usage de ces derniers terrains urbanisables, situés dans un cadre exceptionnel à préserver et à mettre en valeur, mérite une réflexion en profondeur. Elle requiert une volonté politique, une recherche de financements, une large concertation et une étude avec des professionnels. Elle a sa place dans le cadre du Plan d'Aménagement et de Développement Durable à établir pour le PLU. Nous sommes naturellement prêts à y participer.

Nous vous demandons de bien vouloir ouvrir un débat sur le sujet au cours du Conseil Municipal du 4 février prochain pour que tous les membres du Conseil puissent juger un dossier pour lequel, nous nous en sommes rendus compte, ils sont peu ou parfois pas informés. Comme la plupart des Bougivalais.

Nous vous prions d'agréer, Madame le Maire, l'expression de notre considération distinguée.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Guy Wolfers', written over a horizontal line.

Guy WOLFERS
Président